



N/Réf : 25.07/SG/2011

★ Mobiliser pour Construire ★

**ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE**  
 Chadian Action for Unity and Socialism / Popular and Ecological Revolutionary Party  
**( ACTUS /prpe )**

E-mail : [actus-prpe@club-internet.fr](mailto:actus-prpe@club-internet.fr)

## **Communiqué de presse de ACTUS/prpe sur l'extermination des noirs par le CNT en Libye.**

### **L'organisation terroriste CNT, alliée de l'OTAN, pratique le génocide contre les populations noires en Libye.**

Depuis l'insurrection réactionnaire armée du 17 février 2011 de Benghazi contre le régime du Guide libyen Mouammar Kadhafi, la prétendue communauté internationale est devenue aveugle et aphone face au génocide des populations libyennes et africaines noires par le CNT. Cette organisation terroriste mène une politique d'épuration raciale où plusieurs milliers d'africains ou libyens à la peau noire, furent systématiquement tués.

L'odeur du pétrole libyen inhiberait-elle les reflexes de défense des droits de l'homme en Libye car le Conseil National de Transition (CNT) allié de l'OTAN est auteur de ces crimes contre l'humanité ?

L'intervention humanitaire de l'OTAN serait en complète harmonie avec les massacres commis par le CNT. Diminuer le nombre de ces noirs potentiels migrants vers l'Europe, ne serait-il pas consciemment ou inconsciemment une mesure préventive couverte par les puissances impérialistes afin de réduire le flux migratoire vers l'Europe ?

Ces crimes contre l'humanité sont pourtant dénoncés par certaines organisations humanitaires non gouvernementales. Une liste non exhaustive de ces derniers, permettrait de confirmer le vrai visage de la coalition criminelle OTAN-CNT contre le peuple libyen et les migrants noirs subsahariens :

Human Rights Watch (HWR) a accusé dans son rapport du 13 juillet 2011 les rebelles libyens du CNT, d'incendies, de pillages et de mauvais traitements sur des civils lors de leur offensive sur Tripoli à partir du djebel Nafousa. « *Dans quatre villages capturés par les rebelles dans les monts Nafousa ces derniers mois, les combattants rebelles et leurs sympathisants ont saccagé des biens, brûlé certaines habitations, pillé des hôpitaux, des maisons et des commerces, et frappé certaines personnes soupçonnées de soutenir les forces gouvernementales* ».

Susan Lindauer ex-correspondante américaine pour la Libye aux Nations unies a écrit dans un article intitulé « *De plus en plus voyou : Les crimes de guerre de l'OTAN en Libye* » du 03.06.2011, les atrocités suivantes commises par la horde de Benghazi : « *des rebelles de l'OTAN sont passés de maisons en maisons à Misurata, demandant aux familles s'ils soutiennent l'OTAN. Si les familles répondent par la négative, elles sont tuées sur place.(...) En embarquant les femmes et les adolescentes dans des camions, les soldats jettent ces femmes dans des séances de viols collectifs par des rebelles de l'OTAN – ou bien les violent devant leurs maris ou leurs pères. Quand des rebelles de l'OTAN finissent leur sport de viol, ils tranchent les gorges des femmes. Selon des rapports de réfugiés, les viols sont désormais des actes de guerre courants dans les villes tenues par les rebelles, et font partie d'une stratégie militaire organisée* »

Le président de l'Initiative pour la Résurgence du Mouvement Abolitionniste en Mauritanie (IRA), M. Biram Ould Dah Ould Abeid a dénoncé le 03 septembre 2011 sur BBC Afrique « *la politique criminelle et raciste du CNT à l'égard des noirs africains vivant en Libye. Ses dirigeants devraient aussi être jugés pour crimes contre l'humanité* »

Le *Washington Post* a publié samedi un article important intitulé, « *Les meurtres par vengeance se multiplient en Libye : la nouvelle liberté assombrie par les attaques extrajudiciaires rebelles* ».

Patrick Cockburn de l'*Independent britannique* a décrit la même scène dimanche, sous le titre, « *Les rebelles se vengent sur les hommes du dictateur* ». Il a écrit : « *Les corps en décomposition de 30 hommes, presque tous noirs et plusieurs menottés, abattus tandis qu'ils étaient étendus sur des civières et même dans une ambulance au centre de Tripoli, offrent un avant-goût inquiétant de ce que sera l'avenir de la Libye. Le nouveau régime fait des déclarations pieuses en disant ne pas vouloir se venger sur les forces pro-Kadhafi, mais cela ne va pas jusqu'à vouloir protéger ceux* »



*qui pourraient être qualifiés de mercenaires. Tout Libyen ayant la peau noire accusé de combattre pour l'ancien régime a une faible chance de survie ».*

Amnistie internationale a confirmé que plusieurs des centaines de milliers de travailleurs migrants de l'Afrique subsaharienne ont été étiquetés « *mercenaires* » par les forces du CNT, en vertu de leur couleur de peau, et ont été victimes d'emprisonnement, de torture et d'exécutions sommaires.

Face à ces crimes contre l'humanité commis par le CNT ou la 5<sup>ème</sup> colonne de l'OTAN contre les populations libyennes et immigrées de peau noire, notre Parti, ACTUS/prpe exprime :

- sa vive réprobation et condamne avec force les crimes racistes commis à l'encontre des citoyens libyens noirs et des populations africaines subsahariennes des états suivants : Tchad, Niger, Mali, Ghana, Nigeria, Somalie, Soudan, Cameroun, RD Congo, Sénégal, Burkina...
- son exigence d'un arrêt immédiat et inconditionnel de ce génocide des populations noires et la libération de tous les détenus.
- son exigence au CNT, qui doit exprimer publiquement sa repentance aux familles, états africains concernés et à l'Union africaine.
- sa solidarité militante, fraternelle, panafricaine et anti impérialiste à la résistance du peuple libyen dirigée par le Colonel Mouammar Kadhafi

Le CNT qui a livré la Libye à la prédation des puissances impérialistes occidentales, causant ainsi des drames humains et économiques pour les états et des millions d'africains subsahariens travailleurs immigrés, doit dommages et intérêts aux victimes. A cet effet, notre parti ACTUS/prpe demande :

- à l'Union africaine (UA) de ne pas reconnaître le CNT, une organisation terroriste que voudraient imposer les puissances impérialistes à notre Continent. Ces dernières ont humilié l'Afrique en écartant l'UA et sa feuille de route pour une solution pacifique.
- à l'UA d'exiger de l'ONU, le rétablissement de la légalité constitutionnelle, celui du Guide Kadhafi.
- à l'UA de continuer à reconnaître le pouvoir légitime du Colonel Kadhafi, victime d'un coup d'état militaire impérialiste OTAN-CNT
- à l'UA de rejeter la solution des impérialistes en mettant tout en œuvre afin d'appliquer sa feuille de route pour une solution pacifique de ce conflit exporté par l'OTAN.
- aux états concernés de créer une commission africaine chargée d'imposer au CNT l'indemnisation juste de toutes les familles des travailleurs immigrés victimes et de beuiller scrupuleusement aux rapatriements vers leurs pays respectifs ou aux retours de ceux qui décideraient volontairement reprendre le travail en Libye.
- à l'UA de relever le déficit de cette humiliation infligée à l'Afrique de la Côte d'Ivoire en Libye en exigeant les rétablissements des légalités constitutionnelles respectives et d'exiger des puissances impérialistes des réparations de leurs crimes de guerre.

Le 03 Septembre 2011

**Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme / Parti Révolutionnaire Populaire et Écologique  
(ACTUS/prpe)**

**Le Secrétaire à la Communication  
Josué NDONINGA**

